



ORDRE DU JOUR

- 22.01.01 Ouverture
- 22.01.02 Présentation des personnes invitées
- 22.01.03 Appel des personnes déléguées élues au conseil syndical
- 22.01.04 Accréditation provisoire des personnes déléguées
- 22.01.05 Adoption de l'ordre du jour
- 22.01.06 Adoption du procès-verbal du 3 février 2022
- 22.01.07 Affiliation (s)
 - .01 Syndicat des travailleuses et travailleurs municipaux de la Ville de Saint-Georges-CSN
 - .02 Syndicat des travailleuses et travailleurs du commerce – CSN section Village Vacances Valcartier
- 22.01.08 Correspondance(s)
- 22.01.09 Plan de travail 2022-2025
- 22.01.10 Présentation des visites effectuées durant la Semaine nationale en SST
 - .01 Syndicat des travailleurs et travailleuses de Bibby Sainte-Croix - CSN
 - .02 Syndicat des travailleurs d'Olymel Vallée-Jonction (CSN)
 - .03 Syndicat des travailleurs de Beauce-Atlas (CSN)
 - .04 Syndicat des travailleurs et travailleuses du papier Clermont inc.

Pause 10h30 – 10h45

- 22.01.11 États financiers au 30 juin 2022
- 22.01.12 Rapport du comité de surveillance
- 22.01.13 Accréditation des personnes déléguées

Dîner 12h - 13h30



- 22.01.14 S'impliquer au conseil central
 - .01 Comité en condition féminine
 - .02 Comité des jeunes
 - .03 Comité des relations interculturelles et racisme systémique
 - .04 Dossier environnement
 - .05 Dossier LGBTQ+
- 22.01.15 Du nouveau au module formation
 - .01 Formation mobilisation pour les syndicats en lutte
 - .02 Les RESO-RELAIS se déploient dans le secteur public
 - .03 Les réseaux d'entraide dans les syndicats
- 22.01.16 Questions de privilège avec les syndicats en conflit
- 22.01.17 Le travail mais en mieux!, avec Katia Lelièvre, vice-présidente de la CSN
- 22.01.18 Négociations du secteur public avec François Enault, vice-président de la CSN
- 22.01.19 Divers
- 22.01.20 Ajournement

AIDE AUX PETITS SYNDICATS (150 membres et moins)

Il est à noter que pour être remboursées, les personnes déléguées doivent **obligatoirement** être présentes en avant-midi **et** en après-midi.